

Brigham, le 3 novembre 1980

Mémoire présentée par les employés, les bénéficiaires et le syndicat de la Maison Notre-Dame des Erables.

Nos motifs amenant la présentation du mémoire sont les besoins et problèmes de l'éducation des adultes (usagers-salariés), dont voici les principaux points:

- . Non existence de formation professionnelle et socio-culturelle, manque de ressources financières, humaines, matérielles pour les usagers.
- . Plus de flexibilité durant les heures de travail pour suivre les cours de perfectionnement.
- . Désire d'être associé à la définition et à l'orientation de la formation professionnelle.

Le groupe oeuvre dans un centre d'accueil de réadaptation pour adultes handicapés mentaux.

Caractéristiques des usagers (clientèle): Personnes adultes de plus de 18 ans (mixte). Handicapés mentaux demandant des cours adaptés en fonction de leurs besoins et possibilités. Exemple: Cours de cuisine de base, écriture et lecture adaptés, comptabilité en fonction d'un budget personnel, information sexuelle et sociale, etc...

Caractéristiques des salariés: Personnes adultes diplômées ou non diplômées demandant des cours de sensibilisation au niveau du milieu de travail, sécurité au travail, lois, ressources communautaires, etc...

Dans notre organisation nous retrouvons des services diversifiés tel que:

Service de réadaptation: 7 unités de vie, 2 centres de réadaptation pour adultes, 1 foyer de transition, 1 foyer permanent et 3 appartements surveillés.

Service administratif: secrétariat, service de santé, cuisine, buanderie, maintenance.

Nous avons eu des cours de perfectionnement organisé et négocié entre la partie patronale et syndicale (convention collective) subventionné par le Ministère des Affaires Sociales. Cours d'immersion et prise de conscience directe avec remise en question.

La formation des adultes devrait mettre à la disposition des travailleurs toutes les ressources humaines, financières et matérielles nécessaire pour atteindre leurs objectifs.

Recommandations:

- . Favoriser l'implantation des cours de perfectionnement et de formation pour les usagers et le personnel.
- . Rendre les cours accessible à tous les salariés et usagers par l'implantation de mécanismes favorisant la poursuite des objectifs (perfectionnement - formation - apprentissage - etc...)
- . Adapter le contenu des cours avec les besoins du marché du travail.
- . Arrêter la discrimination qui existe dans la sélection des gens. (ex: pré-requis, expérience pertinente)
- . Diminuer le nombre d'élève dans les classes pour de meilleures explications.
- . Régionalisation des cours pour faciliter l'accessibilité.
- . Avoir le nombre requis d'instruments de travail.